

## Fiche de données de sécurité

Copyright, 2014, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

**Réference FDS:** 16-5630-5 **Numéro de version:** 1.00

**Date de révision:** 16/07/2014 **Annule et remplace la** Emission initiale

version du :

Numéro de version Transport: 1.00 (14/06/2012)

Cette fiche de données de sécurité est conforme au réglement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

# 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

#### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M ESPE(TM) PERMADYNE GARANT 2:1, BASE

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

#### - Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

## 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la substance ou du mélange:

ADRESSE: 3M France Marchés de la Santé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise

Téléphone: 01 30 31 82 82 E-mail: tfr@mmm.com Site internet httpp://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

# 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

#### **CLASSIFICATION:**

Ce matériel est exempt de classification de danger conformément au Règlement (EC) N° 1272/2008, relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.

#### - Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)

Ce produit n'est pas classifié dangereux selon la Directive Européenne 1999/45/CE.

#### 2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ne s'applique pas.

\_\_\_\_\_

# - Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)

Ne s'applique pas.

#### Note sur l'étiquetage

Ce produit est exempté de l'étiquetage par la directive 1999/45/CE comme il est défini comme un dispositif médical conformément à la directive 93/42/CEE et est envahissante ou entre en contact avec le corps humain.

#### 2.3 .Autres dangers

Inconnu

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro	Inventaire	% par poids	Classification
	CAS	EU		
Prépolymère polyuréthanne	110531-92-5		80 - 90	Irr. des yeux 2, H319 (Auto
				classées)
Polyéthylène-polypropylène glycol	9003-11-6		1 - 5	
Dibenzyl toluène	26898-17-9	EINECS 248-	1 - 5	R53 (Fournisseur)
		097-0		
				Tox. aquatique chronique 4,
				H413 (Auto classées)
Triglycérides d'acide gras	67701-27-3	EINECS 266-	1 - 5	
		945-8		
Terre de diatomée	68855-54-9	EINECS 272-	1 - 5	
		489-0		
1-Dodécylimidazole	4303-67-7	EINECS 224-	< 1	Xn:R22; R43 (Auto classées)
		314-4		
				Tox. aigüe 4, H302; Irr. des yeux
				2, H319; Sens. de la peau 1A,
				H317 (Auto classées)

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases de risques R et codes des mentions de danger H visées dans cette section. Veuillez svp vous réferer à la section 15 pour les Notas applicables aux composants ci-dessus.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

## 4. PREMIERS SOINS

## 4.1.Description des premiers secours:

#### Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantitées d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

## En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

\_\_\_\_\_

#### 4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

#### 4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1. Movens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

#### Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone Vapeurs ou gaz irritants

#### Condition

Pendant la combustion. Pendant la combustion. Pendant la combustion.

#### 5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée.

# 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ventiler la zone. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

## 6.4. Réferences à d'autres sections:

Reportez-vous au section 8 et 13 pour plus d'informations.

## 7. Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendat l'utilisation Se laver soigneusement après manipulation Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi Ne pas mettre dans les yeux. Il est recommandé d'utiliser une technique où aucun contact avec la peau n'intervient. S'il y a contact avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. S'il y a contact du produit avec les gants, les enlever et les détruire, se laver les mains immédiatement avec du savon et de l'eau et utiliser un nouvelle paire.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart de la chaleur.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8

pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

# 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Valeurs limites d'exposition:

#### Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

#### Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition:

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser dans les zones bien ventilées.

#### 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

#### Protection des yeux/du visage:

Sélecter et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée: Lunettes de sécurité avec protection latérale.

#### Protection de la peau/la main

Veuillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

#### **Protection respiratoire:**

Aucun requis.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

**Etat physique:** Solide **Aspect physique spécifique::** Pâte

Apparence/odeur:Bleu avec une odeur charactéristiqueValeur de seuil d'odeurPas de données de tests disponibles.pHPas de données de tests disponibles.

Point/intervalle d'ébullition:Non applicable.Point de fusion:Non applicable.Inflammabilité (solide, gaz):Non classifiéDangers d'explosion:Non classifiéPropriétés comburantes:Non classifiéPoint d'éclair:Non applicable.

**Température d'inflammation spontanée**Pas de données de tests disponibles.

Limites d'inflammabilité (LEL)Non applicable.Limites d'inflammabilité (UEL)Non applicable.Pression de vapeurNon applicable.

**Densité relative** 1,0-1,2 [*Réf. Standard* : Eau = 1]

Hydrosolubilité Nulle

Solubilité (non-eau)

Pas de données de tests disponibles.

Coefficient de partage n-octanol / eau

Pas de données de tests disponibles.

Taux d'évaporation:Non applicable.Densité de vapeurNon applicable.

**Température de décomposition**Pas de données de tests disponibles.

Viscosité 40 - 150 Pa.s

9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils:

Teneur en matières volatiles:

COV (moins l'eau et les solvants exempts):1

Pas de données de tests disponibles.

Pas de données de tests disponibles.

Pas de données de tests disponibles.

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

#### 10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

#### 10.2 Stabilité chimique:

Stable

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

#### 10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

#### 10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

## 10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u> <u>Condition</u>

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspond psa à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

#### Inhalation:

Ce produit peut avoir une odeur caractéristique; cependant aucun effet néfaste n'est anticipé.

#### Contact avec la peau:

Peut être nocif après contact avec la peau. Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs,

D.... 5 d.

enflures, cloques et démangeaisons.

#### Contact avec les yeux:

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes et vision floue.

#### **Ingestion:**

Peut être nocif en cas d'ingestion.

## Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Route	Organis	Valeur
		ms	
Produit	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé.2 000 - 5 000
			mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.2 000 - 5 000
			mg/kg
Prépolymère polyuréthanne	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Triglycérides d'acide gras	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Triglycérides d'acide gras	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Terre de diatomée	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Terre de diatomée	Inhalation -	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
	Poussières/		
	Brouillards		
	(4 heures)		
Terre de diatomée	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Polyéthylène-polypropylène glycol	Ingestion	Rat	LD50 5 700 mg/kg
Dibenzyl toluène	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Dibenzyl toluène	Ingestion	Rat	LD50 > 10 360 mg/kg
1-Dodécylimidazole	Ingestion	Rat	LD50 641 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

## Corrosion / irritation cutanée

COLLOWIOL FILL COLLEGE					
Nom	Organis	Valeur			
	ms				
Prépolymère polyuréthanne	Lapin	Aucune irritation significative			
Terre de diatomée	Lapin	Aucune irritation significative			
1-Dodécylimidazole	Lapin	Moyennement irritant			

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organis	Valeur
	ms	
Prépolymère polyuréthanne	Lapin	Irritant modéré
Terre de diatomée	Lapin	Aucune irritation significative
1-Dodécylimidazole	Risques	Irritant modéré
•	pour la	
	santé	
	similaires	

Sensibilisation de la peau

Nom	Organis	Valeur
	ms	
Prépolymère polyuréthanne	Cochon	Non sensibilisant
	d'Inde	
Terre de diatomée	Hommet	Non sensibilisant
	et animal	
1-Dodécylimidazole	Souris	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organis	Valeur
	ms	

Page: 6 de 11

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Prépolymère polyuréthanne	In vitro	Non mutagène
Terre de diatomée	In vitro	Non mutagène
1-Dodécylimidazole	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organis	Valeur
		ms	
Terre de diatomée	Non spécifié	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

#### Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Effets sur la reproduction	ct / ou sur ic ucveio	ppemene			
Nom	Route	Valeur	Organis	Test résultat	Durée
			ms		d'exposition
Terre de diatomée	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 509	1 génération
	_			mg/kg/day	
Terre de diatomée	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 497	1 génération
	_			mg/kg/day	
Terre de diatomée	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL	pendant
	_			1 350	l'organogenès
				mg/kg/day	e

#### Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organis	Test résultat	Durée
				ms		d'exposition

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organis	Test résultat	Durée
				ms		d'exposition
Terre de diatomée	Inhalation	système respiratoire   silicose	Tous les données sont négatives.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnell
						e

Danger par aspiration

Nom	Valeur

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

# 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspond pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

#### 12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel N° C	CAS Organi	sme type	Exposition	n Test point final	Test résultat
				IIIIai	

Dagge 7 da

Dibenzyl toluène	26898-17-9	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Dibenzyl toluène	26898-17-9	Diatomée	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Dibenzyl toluène	26898-17-9	poisson zèbre	expérimental	96 heures	Concentration léthale 50%	>100 mg/l
Polyéthylène- polypropylène glycol	9003-11-6	Inland Silverside	expérimental	96 heures	Concentration léthale 50%	650 mg/l
Polyéthylène- polypropylène glycol	9003-11-6	Saumon de l'Atlantique	expérimental	96 heures	Concentration léthale 50%	>1 000 mg/l
1- Dodécylimidaz ole	4303-67-7		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Prépolymère polyuréthanne	110531-92-5		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Terre de diatomée	68855-54-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Triglycérides d'acide gras	67701-27-3		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

# 12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
1- Dodécylimidaz ole	4303-67-7	Modelé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	7.52 heurs (t 1/2)	Autres méthodes
1- Dodécylimidaz ole	4303-67-7	Modelé Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	56.1 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2
Polyéthylène- polypropylène glycol	9003-11-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Prépolymère polyuréthanne	110531-92-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Dibenzyl	26898-17-9	Modelé		Demi-vie	4.7 heurs (t	Autres méthodes

Page: 8 de 11

toluène		Photolyse		photolytique (dans l'air)	1/2)	
Dibenzyl toluène	26898-17-9	Laboratoire Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 % en poids	OCDE 301C
Triglycérides d'acide gras	67701-27-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Terre de diatomée	68855-54-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
1- Dodécylimidaz ole	4303-67-7	Modelé Bioconcentrati e		Facteur de bioaccumulatio n	3799	Autres méthodes
Polyéthylène- polypropylène glycol	9003-11-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Prépolymère polyuréthanne	110531-92-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Dibenzyl toluène	26898-17-9	expérimental BCF-Carp	60 jours	Facteur de bioaccumulatio n	23000	Autres méthodes
Triglycérides d'acide gras	67701-27-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Terre de diatomée	68855-54-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

# 12.4. Mobilité dans le sol:

Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

## 12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ingrédient	Numéro CAS	Statut PBT/vPvB
Dibenzyl toluène	26898-17-9	Répond aux critères vPvB de
		REACH

Page: 9 de 11

#### 12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

#### 13.1. Méthode de traitement des déchets:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Incinérer le produits durci dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Eliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Si aucune des options d'élimination sont disponibles, les déchets de produits complètement durcis ou polymérisés peuvent être placés dans un site d'enfouissement bien conçu pour les déchets industriels.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous réferer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

#### Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 06\* Produit chimique contenant des substances dangereux.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

#### 15.1. Législations spécifiques relatif à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

#### Statut global inventaires.

Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les "Measures on Environmental Management of New Chemical Substance". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations.

#### Tableau des maladies professionnelles

Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et dimétylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

#### 15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Liste des codes des mentions de dangers H

H302 Nocif en cas d'ingestion. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques. H413

#### Liste pertinente des phrases de risque

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### Raison de la révision:

Aucune information sur la révision n'est disponible

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr

Page: 11 de 11